

La lecture efficace : lire pour préparer un travail

Leçon 1 – Lire les consignes d'un libellé

Avertissement

La présente leçon est un **préalable** à l'analyse complète du libellé d'un travail (leçon 2). Elle met en évidence les opérations intellectuelles impliquées par les consignes du libellé, ce qui conduit à évaluer la complexité de la tâche et à se faire une idée du type de travail à produire.

Cette leçon s'inscrit dans un processus de lecture, la lecture fonctionnelle, qui va de l'analyse du libellé d'un travail aux recherches documentaires préalables à la tâche de production. On peut distinguer trois temps, tous également importants, qui donnent à la lecture une fonction utilitaire :

- **L'analyse du libellé** du travail doit assurer une bonne compréhension de ce qui est attendu (leçons 1 et 2), ce qui favorise une réponse appropriée;
- **La planification des lectures** doit assurer l'efficacité dans la collecte des informations nécessaires au travail (leçons 3 à 7); elle prépare une collecte de données pertinentes, sous une forme appropriée et facilement exploitable, et ce, dans les meilleurs délais;
- **La collecte et la conservation des données** servent à soutenir la mémoire au cours de l'acquisition de connaissances et de leur exploitation dans un travail (leçons 8 à 14).

COMPRENDRE LE LIBELLÉ

Toute personne qui lit un énoncé de travail sait que ce libellé définit une tâche qu'elle doit accomplir. Cet énoncé est univoque et impératif, il ne peut avoir qu'**un seul sens** : celui qui définit le projet précis que le lecteur réalisera sous la forme d'une production attendue.

- **Le libellé** d'un travail, souvent appelé « sujet », est un texte bref qui commande la réalisation d'une tâche. Il comprend normalement tous les éléments qui précisent cette tâche : la ou les consignes, l'objet du travail ou contenu d'application et le contexte de réalisation (temps alloué, nombre de mots, outils disponibles, etc.).

Résumez (consigne) le texte de Montaigne sur l'éducation (objet) en 250 mots environ (contexte de réalisation).

- **Une consigne** est un verbe ou une tournure qui indique l'activité à mettre en œuvre dans la réalisation d'une tâche intellectuelle, physique ou manuelle; elle détermine la ou les **opérations** à effectuer.

Généralement, une consigne est exprimée à l'impératif ou à l'infinitif : *expliquez, comparez, rédigez, construisez*, etc. Certaines tournures interrogatives appellent cependant une ou des actions implicites : la question *Quelles sont les étapes de la Conquête?* signifie qu'il faut les nommer, les situer et les caractériser.

Une consigne implique la réalisation séquentielle ou simultanée de plusieurs opérations intellectuelles. Par exemple, *analyser* suppose : 1) de *repérer* des éléments; 2) de les *classer* par catégories; 3) de *généraliser* ce qui définit chaque catégorie; 4) d'*expliquer* le fonctionnement de l'ensemble des éléments.

ANALYSER LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE

Le développement des compétences à atteindre, au cours des études collégiales, se fait par des **apprentissages progressifs** menant à l'autonomie, c'est-à-dire à la capacité de mobiliser et d'utiliser seul ses connaissances et ses habiletés pour réaliser une tâche intellectuelle, physique ou manuelle. Ce niveau d'études conduit donc à effectuer des **tâches complexes**, notamment dans l'épreuve-synthèse de programme. De telles tâches requièrent la mise en œuvre et le suivi de stratégies de pensée faisant appel à diverses opérations intellectuelles.

On peut distinguer trois grands types d'**opérations intellectuelles**, associés aux différentes consignes et reflétant la complexité croissante d'une tâche.

- Le **type 1** a trait au fait de rendre compte de l'**acquisition des connaissances** qui sont la base de l'activité intellectuelle : noms, dates, faits, termes, notions, thèses, méthodes, conventions, critères, etc. Les consignes correspondantes sont exprimées par des verbes ou des tournures faisant appel à la capacité de **rappeler** ces connaissances (*nommez, décrivez, relatez*, etc.).
- Le **type 2** a trait à l'**utilisation des connaissances**. Il se fonde sur la maîtrise des opérations intellectuelles liées au premier type. Les consignes sont exprimées par des verbes ou des tournures faisant appel à la capacité : 1) de **mobiliser** les connaissances et les habiletés acquises (*analysez, synthétisez, interprétez*) pour comprendre et expliquer un phénomène, un processus, un texte, une réalité; 2) d'**appliquer** ses connaissances et habiletés à une situation nouvelle ou à une création pour résoudre un problème ou expliquer une certaine vision d'une réalité (*expliquez, justifiez*).
- Le **type 3** a trait à la **formulation d'un jugement**. Il se fonde sur la maîtrise des opérations intellectuelles des deux types précédents. Les consignes sont exprimées par des verbes ou des tournures faisant appel à la capacité **d'établir et de défendre** un point de vue personnel sur un objet d'étude (*pensez-vous que, estimez-vous*, etc.) en s'appuyant sur des arguments fondés sur des connaissances.

Le tableau suivant montre le rapport entre les consignes et les types d'opérations intellectuelles.

Rapport entre les consignes et les types d'opérations intellectuelles

Exemples de consignes	Types d'opérations intellectuelles
définir, énumérer, nommer, rapporter, rappeler, repérer, décrire	Type 1 : acquisition de connaissances
analyser, classer, comparer, déduire, distinguer, étendre, expliquer, extrapoler, généraliser, illustrer, interpréter, justifier, représenter	Type 2 : utilisation des connaissances
argumenter, commenter, comparer à une norme, considérer, décider, discuter, évaluer, valider	Type 3 : formulation d'un jugement

Comme dans tout apprentissage, les travaux proposés durant le parcours collégial amènent progressivement à la mise en séquence de plusieurs opérations complémentaires. En français, par exemple, pour réaliser une dissertation explicative prouvant que l'œuvre de *Candide* de Voltaire peut être reliée à l'humanisme, il faut organiser sa tâche en accomplissant les opérations suivantes :

- **énumérer** les traits qui caractérisent l'humanisme (opération de type 1);
- **choisir** les éléments pertinents de l'œuvre (opération de type 2);
- les **analyser** pour en dégager les caractéristiques communes (opération de type 2);
- **généraliser** les caractéristiques qui serviront de justification (opération de type 2);
- **illustrer** la démonstration par des exemples (opération de type 2).

ASSOCIER LES CONSIGNES À DES TYPES DE TRAVAUX

La formation collégiale, quelle que soit la discipline, prépare à produire, à l'oral ou à l'écrit, différents types de textes utilisés dans la vie sociale ou professionnelle. Ainsi, les libellés des travaux scolaires visent la réalisation de tâches plus ou moins complexes qui apportent de l'information, qui expliquent des cas, des situations, des phénomènes, qui en discutent ou portent des jugements sur leur valeur. Le tableau de la page suivante résume les principaux travaux utilisés au collégial et correspondant aux trois types d'opérations intellectuelles.

Remarques

- Le degré de complexité de la tâche conduit au choix d'un travail type, mais, pour répondre à une même intention, des textes peuvent avoir des formats différents. L'analyse de l'ensemble du libellé (leçon 2) permettra de choisir celui qui convient au contexte de réalisation. Par exemple, pour informer ou rendre compte de connaissances en fonction d'une situation donnée, on pourra :
 - répondre brièvement à un *questionnaire* sur des informations nombreuses et ponctuelles;

- rédiger un *compte rendu* d'une à deux pages pour consigner des informations issues d'une visite ou d'une lecture;
- formuler une *définition* ou une *description* de quelques lignes si l'on doit faire la synthèse de ce qui caractérise un objet d'étude.

Généralement, en situation scolaire, le professeur choisit la forme du travail à remettre et l'indique dans le libellé. L'élève doit en déduire la nature et la complexité des opérations intellectuelles requises pour bien s'ajuster aux exigences du travail demandé.

- La lecture d'un libellé peut aussi appeler un exercice physique ou une production manuelle (la réalisation ou la modification d'un objet), qui font néanmoins appel aux différents types d'opérations intellectuelles.

Rapport entre les consignes et les travaux

	Type 1 : acquisition de connaissances	Type 2 : utilisation des connaissances	Type 3 : formulation d'un jugement
Consignes	définir énumérer nommer rapporter rappeler reconnaître repérer	classer comparer déduire distinguer étendre expliquer extrapoler généraliser illustrer interpréter justifier réécrire représenter	argumenter commenter comparer à une norme considérer décider discuter évaluer valider
Travaux	questionnaire à remplir notes de lecture compte rendu informatif définition description	résumé analyse résolution de problème compte rendu explicatif recherche thématique dissertation explicative note de synthèse	critique commentaire compte rendu critique dissertation critique
Travaux mixtes	journal de bord recension documentaire	journal de bord recension documentaire étude de cas rapport (de stage, de laboratoire, de recherche) essai	journal de bord recension documentaire étude de cas rapport (de stage, de laboratoire, de recherche) essai

Consignes

.....

▶ 1. Analyser les consignes

Remplissez la **fiche de travail 1** en prenant pour modèle le premier exemple donné. Pour chacun des dix verbes ou tournures qui figurent sur la fiche :

- proposez des synonymes à l'aide d'un dictionnaire ou du tableau « Rapport entre les consignes et les travaux »;
- dites s'il s'agit d'une consigne visant à évaluer l'acquisition des connaissances (type 1), l'utilisation des connaissances (type 2) ou la formulation d'un jugement (type 3).

Avant de passer à la consigne 2, consultez le **corrigé**.

2. Analyser la complexité de la tâche

En vous servant de la liste de verbes proposée ci-dessous, choisissez ceux qui expriment les opérations intellectuelles propres à chacun des types de travaux inscrits dans la **fiche de travail 2** et placez-les dans l'ordre qui convient à la réalisation de la tâche.

distinguer – argumenter – classer – illustrer – interpréter – évaluer – généraliser – rapporter – repérer

Avant de passer à la consigne 3, consultez le **corrigé**.

3. Analyser le rapport entre les opérations intellectuelles et les types de travaux

À partir de la liste ci-dessous, placez le nom du type de travail qui correspond à chacune des définitions données dans la **fiche de travail 3**.

analyse – dissertation – note de synthèse – commentaire/critique – étude de cas – compte rendu – définition – description – essai – journal de bord – rapport de recherche – résumé

Consultez le **corrigé**.

.....

Fiche de travail 1 – Analyser les consignes

Consignes	Synonymes	Type (Type 1 : acquisition de connaissances Type 2 : utilisation des connaissances Type 3 : formulation d'un jugement)
discutez	jugez, êtes-vous d'accord avec..., évaluez, commentez	3
justifiez		
définissez		
comparez		
expliquez		
que pensez-vous de...		
dans quelle mesure peut-on dire que...		
énumérez		
distinguez		
dégagez du texte les éléments qui...		

Fiche de travail 2 – Analyser la complexité de la tâche

distinguer – argumenter – classer – illustrer – interpréter – évaluer – généraliser –
rapporter – repérer

Type de travail ou produit	Verbes indiquant les opérations intellectuelles requises
Le résumé	
La dissertation explicative	
La critique	

Fiche de travail 3 – Analyser le rapport entre les opérations intellectuelles et les types de travaux

Types de travaux : analyse – dissertation – note de synthèse – commentaire/critique – étude de cas – compte rendu – définition – description – essai – journal de bord – rapport de recherche – résumé

Type de travail	Définition
	Discours oral ou écrit dans lequel on donne son point de vue sur un objet préalablement analysé, en utilisant des critères et des arguments.
	Discours oral ou écrit relatant de façon synthétique un évènement (réunion, visite, lecture, etc.) en le plaçant dans son contexte; peut ajouter à la dimension informative une explication et une critique de la réalité observée.
	Informe en quelques mots du sens d'un terme ou des caractéristiques d'une notion.
	Inventorie les éléments qui constituent un objet d'observation et en donne les caractéristiques.
	Texte écrit argumentatif dans lequel on explore un sujet en s'appuyant sur ses expériences personnelles.
	Texte argumentatif long, explicatif ou critique, qui comprend une problématique, un développement et une conclusion et s'appuie sur des arguments et des exemples.
	Activité ou discours qui répertorie les aspects d'un objet d'observation, établit les liens entre ces aspects et explique le fonctionnement de l'ensemble.
	En sciences humaines, analyse critique d'un objet d'observation servant à la résolution d'un problème dans une recherche.
	Texte long qui rend compte, au fil des jours, d'une démarche personnelle d'observation, d'analyse et de critique orientée vers des actions ultérieures.
	Texte bref qui résume divers documents portant sur un même sujet.
	Texte long orienté vers la vérification d'une hypothèse, comprenant une description et une analyse critique des faits observés au regard de l'hypothèse.
	Brève reformulation personnelle, orale ou écrite, d'un texte ou d'un exposé. Ne donne que l'idée directrice et les idées principales, s'abstient de tout commentaire personnel, respecte la perspective et l'ordre des idées de l'auteur.

Corrigé

Fiche de travail 1 – Analyser les consignes

Consignes	Synonymes	Type (Type 1 : acquisition de connaissances Type 2 : utilisation des connaissances Type 3 : formulation d'un jugement)
discutez	jugez, êtes-vous d'accord avec..., évaluez, commentez	3
justifiez	expliquez, montrez, démontrez, prouvez	2
définissez	Quel est le sens de, que signifie, que veut dire	1
comparez	opposez, distinguez, trouvez les ressemblances	2
expliquez	montrez, justifiez, comment se fait-il que, pourquoi est-ce que...	2
que pensez-vous de...	commentez, évaluez, donnez votre point de vue sur, jugez, à votre avis...	3
dans quelle mesure peut-on dire que...	jugez, évaluez, d'après vous	3
énumérez	rappelez, nommez, mentionnez, quels (quelles) sont...	1
distinguez	comparez, opposez, mettez en évidence les caractéristiques de chaque...	2
dégagez du texte les éléments qui...	relevez, repérez, notez	2

Remarque

Les synonymes présentés ne sont que des exemples. La richesse de la langue permet de formuler une même notion de façon différente. Il faut donc toujours faire appel à son jugement pour déterminer le type d'opération intellectuelle visé par la consigne et, au besoin, poser des questions à son professeur.

Corrigé

Fiche de travail 2 – Analyser la complexité de la tâche

distinguer – argumenter – classer – illustrer – interpréter – évaluer – généraliser – rapporter – repérer

Type de travail ou produit	Verbes indiquant les opérations intellectuelles requises
Le résumé	repérer – distinguer – généraliser → rapporter
La dissertation explicative	repérer – distinguer – classer → interpréter – illustrer
La critique	repérer – distinguer – classer → généraliser – interpréter – évaluer → argumenter – illustrer

Observation des données

- Un résumé est objectif, le lecteur n'est que le porte-parole de l'auteur : il n'explique pas, ne porte pas de jugement, il condense seulement les idées émises. Pour *rapporter* l'essentiel du texte source, soit l'idée directrice et les idées principales, il faut d'abord *repérer* les idées principales, les *distinguer* des idées secondaires et des exemples que l'on peut supprimer ou regrouper sous une idée plus générale (*généraliser*).
- Une dissertation explicative s'appuie sur une analyse et un raisonnement tendant à expliquer le bienfondé d'un jugement ou d'un constat proposé dans le libellé du travail (idée directrice). Il faut donc ne recueillir que des éléments pertinents à cette idée (*repérer* et *distinguer*) et les *classer* selon leur appartenance à l'un ou l'autre aspect de la question. À partir des regroupements effectués, l'analyse les *interprète* pour dégager les liens avec le jugement ou constat proposé; le raisonnement s'appuie sur ces liens pour expliquer ce qui fonde le jugement donné et les *illustre* par des exemples.
- Une critique s'appuie sur une analyse préalable d'un objet donné dont on a *repéré*, *distingué* et *classé* différents éléments pour en établir la signification (*interpréter*) et la valeur (*évaluer*). Elle est donc centrée sur la défense d'un point de vue personnel (*argumenter*). L'accent est alors mis sur les idées ou arguments qui appuient l'interprétation ou l'évaluation des éléments. La crédibilité d'une critique repose sur la pertinence des *illustrations*.

Corrigé

Fiche de travail 3 – Analyser le rapport entre les opérations intellectuelles et les types de travaux

Types de travaux : analyse – dissertation – note de synthèse – commentaire/critique – étude de cas – compte rendu – définition – description – essai – journal de bord – rapport de recherche – résumé

Type de travail	Définition
Commentaire/critique	Discours oral ou écrit dans lequel on donne son point de vue sur un objet préalablement analysé, en utilisant des critères et des arguments.
Compte rendu	Discours oral ou écrit relatant de façon synthétique un événement (réunion, visite, lecture, etc.) en le plaçant dans son contexte; peut ajouter à la dimension informative une explication et une critique de la réalité observée.
Définition	Informe en quelques mots du sens d'un terme ou des caractéristiques d'une notion.
Description	Inventorie les éléments qui constituent un objet d'observation et en donne les caractéristiques.
Essai	Texte écrit argumentatif dans lequel on explore un sujet en s'appuyant sur ses expériences personnelles.
Dissertation	Texte argumentatif long, explicatif ou critique, qui comprend une problématique, un développement et une conclusion et s'appuie sur des arguments et des exemples.
Analyse	Activité ou discours qui répertorie les aspects d'un objet d'observation, établit les liens entre ces aspects et explique le fonctionnement de l'ensemble.
Étude de cas	En sciences humaines, analyse critique d'un objet d'observation servant à la résolution d'un problème dans une recherche.
Journal de bord	Texte long qui rend compte, au fil des jours, d'une démarche personnelle d'observation, d'analyse et de critique orientée vers des actions ultérieures.
Note de synthèse	Texte bref qui résume divers documents portant sur un même sujet.
Rapport de recherche	Texte long orienté vers la vérification d'une hypothèse, comprenant une description et une analyse critique des faits observés au regard de l'hypothèse.
Résumé	Brève reformulation personnelle, orale ou écrite, d'un texte ou d'un exposé. Ne donne que l'idée directrice et les idées principales, s'abstient de tout commentaire personnel, respecte la perspective et l'ordre des idées de l'auteur.

AU TERME DE CETTE LEÇON...

Ce que je retiens

La lecture d'un énoncé de travail commence par le repérage et le **décodage des consignes** puisque, grâce à quelques mots-clés, chaque lecteur doit parvenir à une compréhension univoque (la même pour tous) de la tâche à accomplir. Un échec à un travail complexe est souvent dû à une incompréhension des opérations à effectuer, de l'ordre dans lequel il convient de les effectuer et du type de travail à produire.

Avant de poursuivre l'analyse complète d'un libellé de travail, qui m'amènerait à prendre en considération l'objet du travail et le contexte de réalisation, je peux déjà dire ceci :

- **Analyser les consignes** avec méthode me permet d'aborder une tâche complexe avec confiance : la reconnaissance des différentes opérations intellectuelles et de leur finalité (types 1, 2 et 3) m'éclaire sur le processus à suivre; la reconnaissance des différentes opérations me permet de mieux comprendre ce que je dois faire et d'établir un ordre approprié entre elles lorsque c'est nécessaire.
- La distinction entre les types d'opérations intellectuelles me permet de mieux **cerner les enjeux d'un travail dans ma formation**. Comme étudiant, ce qui m'embarrasse parfois lorsque j'adresse un travail à un enseignant, c'est de déterminer ce qui doit être dit et ce qui va de soi. Après tout, qu'ai-je à apprendre à mon enseignant? Je comprends qu'il faut jouer le jeu et démontrer que j'ai acquis les habiletés requises.
- Le lien entre les opérations intellectuelles sollicitées par une consigne et le produit à remettre m'indique que je dois appliquer mon jugement. Selon le type de travail à remettre, je dois **adopter un angle de présentation** : il ne faut pas nécessairement rapporter tout ce que j'ai appris; parfois je peux donner mon point de vue personnel, parfois non.
- En somme, la lecture est un outil important dans ma formation : on lit non seulement pour acquérir des connaissances, mais aussi pour former son esprit et apprendre à réaliser divers travaux.

Les pistes d'apprentissage qui s'offrent à moi

À la suite de cette leçon, je pourrais :

- m'entraîner à classer les consignes de tous les énoncés de travaux qui me sont donnés selon les trois types d'opérations du tableau « Rapport entre les consignes et les types d'opérations intellectuelles »;
- chercher, dans un manuel de méthodologie, la description des types de travaux scolaires associés aux différentes opérations intellectuelles;
- lire des travaux modèles illustrant les caractéristiques à respecter;
- vérifier auprès de mes professeurs si mon analyse des verbes de consigne correspond bien à l'opération intellectuelle à réaliser et si le type de travail répond à ses attentes;
- apprendre comment compléter mon analyse d'un libellé en effectuant la leçon 2.